

Art public 2018

Appel national de propositions s'adressant aux artistes émergents

Passage



Patrimoine canadien est à la recherche d'une image vibrante et puissante qui évoque le thème du « passage » (en route; sur le chemin; en voyage; acte, processus ou démarche qui consiste à traverser ou à franchir; en marche; transition, etc.).

L'image retenue sera reproduite sur un film graphique pour un emploi extérieur et sera installée dans les escaliers de la rue York pendant un an, à partir du printemps 2018.

L'appel s'adresse à tous les artistes visuels, photographes, concepteurs graphiques et illustrateurs canadiens âgés de 18 à 35 ans. Tous les genres sont acceptés : art figuratif, art abstrait, collage, trompe-l'œil, illusion d'optique, motif, etc.

Objectif

Le programme Art dans la capitale, géré par Patrimoine canadien, vise à mettre davantage en évidence l'art public dans les espaces urbains de la région de la capitale du Canada. L'art public fait partie intégrante des paysages urbains et contribue au dynamisme et à l'enrichissement de la société.

Emplacement

Les escaliers de la rue York sont un endroit bien en vue au cœur de la région de la capitale nationale. Ils relient le secteur historique du marché By au parc Major et à la Colline du Parlement. Les escaliers sont empruntés par des milliers de visiteurs et de résidents chaque année.

Considérations Chaque artiste peut soumettre trois propositions.

Considérations artistiques

- Œuvre s'inspirant du thème
- Œuvre adaptée à un public de tous âges
- Utilisation maximale de l'espace disponible (dans la mesure du possible)
- Utilisation de couleurs brillantes, saturées
- Œuvre clairement visible de loin

Considérations techniques

- L'image peut être créée au moyen de techniques traditionnelles (dessin, peinture, encre, etc.) ou numériques.
- L'image doit être envoyée dans un format numérique à faible résolution (.pdf ou .jpg).
- L'image ne doit pas contenir de texte.

REMARQUE : Les artistes doivent prendre en considération les informations suivantes :

L'œuvre d'art sera installée sur les contremarches de quatre volées de sept marches. Si on mesure l'espace à partir de l'intérieur des mains courantes de chaque côté, on remarque que les marches vont en se rétrécissant : 21' au bas de l'escalier et 15' en haut.

Bas des contremarches de la deuxième volée de marches : 19'8"

Haut des contremarches de la deuxième volée de marches : 19'

Bas des contremarches de la troisième volée de marches : 17'3"

Haut des contremarches de la troisième volée de marches : 16'8"

Bas des contremarches de la quatrième volée de marches : 16'0"

Haut des contremarches de la quatrième volée de marches : 15'3"

La hauteur totale de la surface est d'environ 15'.



Critères de sélection

Un comité se composant de trois membres du domaine des arts et du design fondera sa décision sur les critères suivants :

- Créativité dans l'exploitation du thème
- Qualité de la composition
- Caractère vibrant et clarté de l'image
- Effet de l'image vue de près et de loin
- Utilisation de l'espace

Droit d'auteur

L'artiste conservera les droits d'auteur de son image, mais accordera à PCH le droit d'utiliser les photographies et les vidéoclips de celle-ci à des fins publicitaires non commerciales, et ce, à perpétuité.

Les œuvres proposées ne doivent constituer ni une atteinte ni une infraction aux droits d'auteur ou aux autres droits de propriété intellectuelle.

Budget

L'artiste recevra un cachet de 2 500 \$ pour l'exposition d'une image (inédite ou existante) créée à l'aide de techniques traditionnelles ou numériques.

IMPORTANT – L’artiste devra envoyer l’image choisie en format numérique de haute résolution (150 ppp ou plus), à 100 % de la dimension originale. Si cette exigence ne peut être satisfaite, le format numérique pourra être plus petit, mais la résolution devra être plus élevée afin que la reproduction soit de la plus haute qualité.

Contenu à présenter dans la proposition

1. Nom et coordonnées (adresse, téléphone, courriel)
2. Brève description de la démarche artistique
3. Image(s) proposée(s) en format numérique de basse résolution (.pdf ou .jpg)
4. Description de l’image ou des images proposées en 250 mots ou moins (titre, technique, dimensions, date, lien thématique)
5. Curriculum vitæ abrégé (deux pages maximum)

Échéancier

Lundi 16 avril 2018, 17 h (HAE)	Date limite pour la soumission des propositions
23 avril 2018	Choix de l’image par le comité
27 avril 2018	Envoi de l’image gagnante en format de haute résolution
Printemps 2018 – Printemps 2019	Durée de l’exposition

Envoi des propositions

Veillez identifier votre dossier de proposition : **Passage 2018**

Les propositions doivent être envoyées par courriel à :
PCH.artpublic-publicart.PCH@canada.ca